

La Presse ÉCONOMIE



BELHASSEN CHIBOUB,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ELECTRICITÉ ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE À LA PRESSE

«LES ÉNERGIES RENOUVELABLES NE SONT PLUS UNE OPTION, C'EST PLUTÔT UNE OBLIGATION»

Page 3



PRÉSENCE FÉMININE DANS LA SPHÈRE DIRIGEANTE DES ENTREPRISES ENTRE INCITATION ET RÉGLEMENTATION

Page 4

SUPPLÉMENT HEBDOMADAIRE DU MERCREDI 9 MARS 2022 ■ PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : NABIL GARGABOU — DIRECTEUR DE LA RÉDACTION DES PUBLICATIONS : CHOKRI BEN NESSIR

► BILLET

A L'ÉPREUVE DES IMPRÉVUS

Par Najoua HIZAOU

Après le déclenchement du conflit militaire russo-ukrainien, de nombreux pays retiennent leur souffle et évoquent déjà des scénarios catastrophiques. Comme l'économie tunisienne n'est pas isolée de celle des autres pays, les entreprises, petites ou grandes, le budget de l'Etat, mais aussi le panier et le portefeuille du consommateur seront sans doute affectés. Plus la crise sera durable, plus l'impact sera potentiellement lourd, également pour les finances publiques. Le gouvernement, qui se trouve face à de forts vents contraires, doit prendre des mesures pour réduire l'impact de la hausse du coût sur l'économie et le pouvoir d'achat des ménages. Parti avec le lourd tribut de deux longues années de crise sanitaire qui ont plombé l'économie et le pouvoir d'achat du citoyen, mais avec l'espoir de réussir à remonter la pente, le voilà confronté à une adversité sans pareille, totalement indépendante de sa volonté. Nous commençons à peine à quitter, depuis quelques jours, la parenthèse du covid que nous voilà confrontés, à nouveau, à une crise, sans commune mesure avec la précédente. A une crise géopolitique majeure, mais dont l'onde de choc économique n'épargnera personne. Comment faire face, à la fois, à la flambée des prix des hydrocarbures à l'international et de tout ce qui en dépend, aux répercussions de la crise, entre les deux plus grands producteurs mondiaux de gaz et de pétrole, sur l'économie et les prix, et à la

quasi-inévitable nouvelle récession économique mondiale qu'entraînera cette guerre ? Les prochaines semaines, voire les prochains mois, s'annoncent difficiles pour tous les gouvernements. Le gouvernement tunisien n'est pas désormais à l'abri, alors que la grogne sociale monte face à la flambée des prix des matières de première nécessité. Qu'attend l'exécutif pour s'activer à mettre en œuvre un vaste plan d'accompagnement du secteur agricole sinistré depuis des années, pour protéger le pouvoir d'achat du Tunisien et mettre fin à la pénurie des denrées alimentaires qui perdure ? Réussira-t-il à sortir et faire sortir le pays de cette zone de turbulences, tout en poursuivant les réformes économiques initialement engagées et la mise en œuvre du nouveau plan de développement triennal 2023-2025 ? Le défi est immense. Et la question, qui se pose aujourd'hui avec acuité, consiste à savoir quelle marge de manœuvre possède le gouvernement pour atténuer l'impact de cette crise géostratégique et économique ? La Tunisie se devra, par conséquent, d'être prête à absorber avec le moins de conséquences possibles cette onde de choc économique, qui, par bien des aspects, nous paraît inévitable. Quoi qu'il en soit, la nécessité de déclarer un « état d'urgence économique » paraît indispensable pour permettre à l'Etat d'acquiescer la réactivité et les leviers nécessaires qu'exige une situation de crise, comme celle que nous vivons.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PLAN D'ACTION À L'HORIZON 2030

MAINTENIR LA DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE À UN NIVEAU SOUTENABLE

Page 2

► AU FIL D'ACTU

UN BATEAU QUI PREND L'EAU DE TOUTES PARTS...

Page 3

► L'ENTREPRISE AUTREMENT

UNE ÉNIÈME ANNÉE QUE L'ON RISQUE DE PERDRE(V)

Page 4

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

NOUVEL ESSOR, NOUVEL ENJEU

Avec sa politique de transition énergétique ambitieuse et ses investissements massifs dans le domaine des énergies renouvelables, la Tunisie est sur la bonne voie pour devenir indépendante des importations d'énergie. Pour toutes les composantes de l'énergie renouvelable, éolienne, solaire thermique et solaire photovoltaïque, la Tunisie a consenti un effort considérable d'investissement, affirmant ainsi sa volonté de maîtriser la consommation de l'énergie primaire à partir de ressources renouvelables.

Page 2



بيكم تعدّوا عجاّبة

ooredoo
عيش الأنترنات

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

NOUVEL ESSOR, NOUVEL ENJEU

Avec sa politique de transition énergétique ambitieuse et ses investissements massifs dans le domaine des énergies renouvelables, la Tunisie est sur la bonne voie pour devenir indépendante des importations d'énergie. Pour toutes les composantes de l'énergie renouvelable, éolienne, solaire thermique et solaire photovoltaïque, la Tunisie a consenti un effort considérable d'investissement, affirmant ainsi sa volonté de maîtriser la consommation de l'énergie primaire à partir des ressources renouvelables.

En se référant à l'évolution du poids des énergies renouvelables (ER) dans la production de l'électricité, on constate que la production de l'énergie électrique à partir des ER ne représente, en 2014, que 3,2% de la production totale d'électricité, contre 0,9% en 2000. En 2012, la part des ER dans le mix électrique tunisien n'est que de 1,8%.

La Tunisie a fait de grands progrès dans le domaine des énergies renouvelables et envisage d'atteindre une production de l'électricité, à partir des énergies renouvelables passant de 12%, en 2020, à 22% en 2022 et 30% à l'horizon 2030, conformément à la stratégie nationale.

d'électricité à partir des énergies renouvelables ont été soumis, depuis 2017, au système de permis et concessions. En effet, deux appels d'offres ont été lancés pour la réalisation de projets d'une capacité de 264 mégawatts (MW), dans le cadre du système des permis, et pour la mise en place de 1.000 MW, dont 500 MW d'énergie solaire photovoltaïque et 500 MW d'énergie éolienne.

Il est à noter qu'une stratégie a été mise en place pour le mix énergétique à cause du creusement du déficit énergétique, passant de 0,6 million de tonnes en 2010, à 4,2 millions de tonnes en 2016, soit plus de 45% des besoins en énergie primaire. Cette stratégie vise la réduction de la densité énergétique de 3%, au cours de la période 2016-2030, qui permettra une économie d'énergie de 30% et une production de l'électricité à partir des énergies renouvelables de 30% à l'horizon 2030. D'après les estimations de l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie, le taux de contribution de l'énergie renouvelable dans la production d'électricité dépasserait l'objectif de 30%, tel que fixé à l'horizon de 2030.

Cette contribution oscille actuellement entre 3 et 4%, par rapport à un objectif de 12% fixé pour l'année 2020. La réalisation, d'ici 2030, d'un taux qui dépasse les 30% est expliquée par le nombre et l'importance des projets prévus au plan national, tels que le projet ProSol, qui est actuellement lié au réseau électrique et a permis d'assurer 150 mégawatts. ProSol vise le raccordement de 700.000 familles à l'énergie solaire, en plus du projet ProSol social, qui vise le raccordement de 1.000.000 de familles appartenant à des catégories précaires.

CHANGEMENT DE PARADIGME

De plus et depuis le début du XX^e siècle, la Tunisie connaît une croissance continue de la demande en énergie, une croissance liée notamment au processus d'industrialisation en développement, à l'essor de l'économie nationale et à l'augmentation du niveau de vie de la population. Parallèlement, un nouvel enjeu est venu s'ajouter à la liste: le dérèglement climatique, dont l'impact peut être déplorable si nous n'agissons pas, dans un pays où l'eau joue un rôle central et où la dépendance énergétique demeure encore très forte. Aujourd'hui, désireuse de se positionner comme leader en Afrique et dans le monde en matière de lutte contre le changement climatique, la Tunisie tente activement de changer la donne, en ambitionnant d'être



depuis une dizaine d'années à l'avant-garde de la transition énergétique, notamment à travers sa stratégie énergétique volontariste et ambitieuse. Ainsi, les avancées réalisées dans la transition énergétique tunisienne sont l'aboutissement d'une grande volonté politique, d'une stratégie énergétique claire, de projets attractifs, de réformes visant l'ouverture du marché des énergies renouvelables au privé et la mise en place de modèles de partenariat pertinents. La Tunisie accorde également une importance particulière à toutes les solutions énergétiques, notamment les nouvelles filières des énergies renouvelables, qui permettront de diversifier son mix énergétique.

PROJETS D'ENVERGURE

Récemment, le gouvernement a signé des contrats de réalisation de cinq projets pour produire 500 mégawatts à partir des énergies renouvelables. Ces projets entrent dans le cadre du programme national de production de l'électricité à partir des énergies renouvelables faisant partie du plan de transition énergétique. La première tranche de ce projet vise à produire 500 mégawatts d'électricité photovoltaïque dans cinq gouvernorats, à savoir : Tataouine (200 mégawatts), Tozeur (50 mégawatts), Sidi Bouzid (50 mégawatts), Kairouan (100 mégawatts) et Gafsa (100 mégawatts). Des investissements conséquents d'une valeur de 1.200 millions de dinars ont été mobilisés pour la réalisation de ces projets et par là même permettre la création d'environ 2.200 postes d'emploi directs et indirects. De tels projets contribueront à réduire l'im-

La réalisation, d'ici 2030, d'un taux qui dépasse les 30% est expliquée par le nombre et l'importance des projets prévus au plan national, tels que le projet ProSol, qui est actuellement lié au réseau électrique et a permis d'assurer 150 mégawatts. ProSol vise le raccordement de 700.000 familles à l'énergie solaire, en plus du projet ProSol social, qui vise le raccordement de 1.000.000 de familles appartenant à des catégories précaires.

à investir dans le secteur des énergies renouvelables en Tunisie et à fournir un appui technique aux établissements exerçant dans ce secteur.

Le responsable de la Banque mondiale a souligné que l'institution financière est également prête à apporter un appui à la Société tunisienne du gaz et de l'électricité (Steg) afin d'améliorer sa productivité et de développer son réseau national de raccordement électrique.

Un autre projet non moins important initié par la Représentation régionale opérationnelle du commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives pour les pays de l'Afrique et du Moyen-Orient (CEA-RRO) sera réalisé au gouvernorat de Tozeur. Il s'agit d'un projet énergétique multiterme, premier en son genre en Afrique, qui consiste en la production de l'électricité à partir de l'énergie solaire thermique. Il consiste en l'implantation d'une installation d'hybridation technologique qui permettra à la fois la génération d'électricité, la production de la chaleur, le stockage, la transformation de la chaleur en froid positif (climatisation) et froid négatif (de la glace) ainsi que la valorisation de l'eau à l'usine de dessalement de Tozeur.

Le succès de ce projet pionnier sera un catalyseur pour d'autres futurs investisseurs dans le domaine des énergies alternatives et la production de l'eau, d'autant plus que la Tunisie est un pays qui jouit de toutes les capacités humaines et naturelles pour devenir un leader dans le domaine des énergies renouvelables et renforcer ainsi son indépendance énergétique.

N.HIZAOU

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PLAN D'ACTION À L'HORIZON 2030

MAINTENIR LA DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE À UN NIVEAU SOUTENABLE

Afin de réduire la dépendance énergétique du pays, il faudrait agir à la fois sur l'offre et la demande d'énergie, en diversifiant et en augmentant l'offre, d'une part, et en maîtrisant la demande, d'autre part. Cet objectif se décline en plusieurs orientations stratégiques.

La situation énergétique actuelle étant critique et les ressources de la Tunisie étant plutôt modestes, le pays engage un large plan de mise en valeur de toutes les ressources d'énergie disponibles, techniquement et économiquement exploitables, tout en privilégiant les énergies renouvelables. Cette orientation stratégique comprend les mesures suivantes :

- La réalisation d'une quinzaine de forages d'exploration par an permettrait de mettre en valeur chaque année environ quarante millions de barils de réserves additionnelles d'hydrocarbures. A cet effet, le mode d'attribution des permis de recherche sera revu en conséquence : la durée de validité des permis sera ramenée de 5 à 3 ans et une cinquantaine de permis de recherche seront en activité à partir de 2025.
- La contribution des énergies renouvelables dans la consommation nationale d'énergie primaire sera de 25% environ, et ce, grâce à la contribution du solaire et de l'éolien dans la production électrique et dans la consommation des secteurs résidentiel et tertiaire. A cet effet, le programme de développement des énergies renouvelables, initié en 2018, sera effectivement mis en œuvre dès 2022. Un groupe ad-hoc, directement rattaché au ministre en charge de l'énergie, sera chargé du suivi de la mise en œuvre du programme de mise en valeur des énergies éolienne et solaire dès 2022.
- Enfin, les barrières politiques à l'exploration

du pétrole et du gaz de schiste seront levées dès 2022, afin de prospector les réserves de pétrole et de gaz de schiste dont disposerait la Tunisie.

DIVERSIFICATION DU MIX ÉNERGÉTIQUE ET DU MIX ÉLECTRIQUE

Un mix énergétique diversifié réduit les risques de dépendance à l'égard d'un groupe restreint de produits. Avec le scénario souhaitable, la part des énergies fossiles dans la consommation d'énergie primaire est réduite au profit des renouvelables. Le mix énergétique se décline en quatre ensembles de mesure :

- Un tiers de l'électricité sera produit à partir des énergies renouvelables solaire et éolienne. A cet effet, le plan solaire tunisien sera relancé dès 2022
- L'utilisation du chauffe-eau solaire sera généralisée pour les nouveaux logements. A cet effet, la réglementation sera revue dès 2022 afin de rendre obligatoire l'équipement des nouveaux bâtiments civils de chauffe-eau solaire
- L'autorisation d'importer des voitures électriques étant enfin accordée, la conversion progressive du parc de véhicules s'accélère à partir de 2022 pour atteindre en toute première approximation un dixième du parc en 2030. A cet effet, le réseau routier s'équiperait de stations de recharge électrique et la réglementation sera revue afin de définir les modalités de prestation de ce service.

- Le parc de véhicules de transport en commun sera également en partie convertie à l'hydrogène-carburant. A cet effet, la Tunisie se dotera d'une unité d'hydrogène-carburant produit à partir des énergies renouvelables et engagera, dès 2028, un projet pilote de bus fonctionnant à l'hydrogène carburant. Afin de réduire la dépendance à l'égard d'une seule source de gaz naturel importé, la Tunisie se dotera d'un terminal de GNL lui permettant d'importer également du gaz liquéfié en plus des importations via le Transmed. A cet effet, les études d'un tel terminal seront achevées par la Steg avant 2025. En outre, le projet du gazoduc reliant les gisements libyens au réseau de transport tunisien sera relancé dès que la situation sécuritaire libyenne le permettra.

DE LA BONNE GOUVERNANCE PAR LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Depuis 2011, la gestion du secteur des hydrocarbures a régulièrement fait l'objet de graves accusations. La gouvernance publique, mise en œuvre ces dix dernières années, a cependant contribué à l'effondrement du secteur des hydrocarbures, avec une forte dégradation de la sécurité énergétique du pays, une délégitimation des institutions en charge du secteur et un départ significatif des investisseurs. La mise en œuvre des principes de la bonne gouvernance par les institutions et entreprises publiques permet de rétablir la

portation du gaz naturel de 6% et d'économiser environ 130 millions de dinars. D'un autre côté, la Banque mondiale a exprimé récemment sa prédisposition



confiance et de relancer les investissements privés pour la mise en valeur des ressources énergétiques du pays.

A l'horizon 2030, l'investissement privé continuera à jouer un rôle de premier plan dans la mise en valeur des ressources nationales d'énergie, hydrocarbures et renouvelables. Ainsi, afin de rétablir la confiance et de relancer les investissements privés pour la mise en valeur des ressources énergétiques, de nouvelles mesures seront mises en œuvre.

L'augmentation de la production nationale d'énergie contribuera directement à réduire la dépendance énergétique. Le maintien en production des gisements anciens (on-shore en particulier) et la mise en valeur des ressources nationales grâce à la relance des investissements permettront d'inverser la tendance baissière de la précédente décennie.

(Source : Institut tunisien des études stratégiques-Ites)

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

BELHASSEN CHIBOUB, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE À LA PRESSE

«LES ÉNERGIES RENOUVELABLES NE SONT PLUS UNE OPTION, C'EST PLUTÔT UNE OBLIGATION»

Pour faire face à la dépendance aux énergies fossiles ainsi qu'à l'exposition à la volatilité de leurs prix sur le marché international, il n'y a pas trente-six solutions. Seules les énergies renouvelables peuvent permettre à la Tunisie de s'affranchir de cette dépendance accablante et du poids lourd que fait peser le déficit énergétique structurel sur la balance commerciale. Il reste que le pays doit accélérer son programme d'intégration des énergies renouvelables pour pouvoir atteindre les objectifs visés dans les délais impartis (30% du mix énergétique à l'horizon 2030). C'est ce qu'affirme, en somme, Belhassen Chiboub, directeur général de l'Électricité et des Énergies renouvelables au ministère de l'Industrie. Il apporte son éclairage sur les enjeux du secteur des énergies renouvelables. Entretien.

QUEL EST L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME D'INTÉGRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ?

Tout d'abord il faut rappeler qu'on s'est fixé l'objectif d'atteindre 30% d'énergies renouvelables dans le mix électrique à l'horizon 2030. Ceci signifie l'installation d'une capacité d'environ 4.000 mégawatts. Aujourd'hui la capacité installée en Tunisie est aux alentours de 6.000 mégawatts. On va donc ajouter presque les deux tiers de cette capacité-là en énergies renouvelables. Il s'agit d'un investissement de 3.500 millions de dollars, soit un peu plus de 10 milliards de dinars. Cela nécessite la participation du secteur privé parce que la Steg ne peut pas supporter un tel investissement sur son actif, étant donné qu'elle doit assurer d'autres activités notamment le transport et la distribution aussi bien de l'électricité que du gaz naturel. Pour optimiser les ressources de financement, il vaut mieux, alors, s'orienter vers le partenariat avec le secteur privé. C'est dans ce cadre qu'on a mis en place la loi de 2015 qui a permis l'instauration de trois régimes de production d'électricité à partir des énergies

renouvelables. Le premier c'est le régime de l'autoproduction : il s'adresse aux personnes qui veulent produire leur propre électricité à partir des énergies renouvelables. C'est un régime qui existe déjà et qui a permis d'installer plus de 170 mégawatts en énergies renouvelables sur les toits des maisons. Le deuxième régime c'est le régime des autorisations. Il concerne les petits et les moyens projets. Dans le cadre de ce régime, on a octroyé près de 46 autorisations pour une capacité de 324 mégawatts dont 120 mégawatts en énergie éolienne et 204 mégawatts en énergie photovoltaïque moyen-nant des projets de 1 et de 10 mégawatts. On compte aujourd'hui, deux projets de 10 mégawatts et 4 projets de 1 mégawatt qui sont déjà installés. Il faut dire que ce régime a rencontré beaucoup de difficultés, notamment au niveau du financement parce que le Contrat d'achat d'électricité (Power Purchase Agreement-PPA) que nous avons proposé ne donne pas les assurances nécessaires aux banques et donc on a eu, au démarrage de ces projets, des problèmes de financement. Mais aujourd'hui, on va résoudre ce problème pour aller de l'avant avec ce régime qui permet in fine de tisser un partenariat entre le développeur étranger qui a la capacité financière et l'expérience technique et le développeur tunisien qui connaît le terrain et qui sait jongler avec les difficultés pour assurer le développement des projets sur site. Le troisième régime c'est la substitution. C'est lui qui va nous permettre d'atteindre nos objectifs en matière d'intégration des énergies renouvelables. Il accapare deux tiers de la capacité totale, soit 2.500 à 3.000 mégawatts qui seront réalisés en concession. Pourquoi ce régime ? Parce que c'est un régime qui va permettre d'avoir le coût de l'énergie le plus faible. D'ailleurs, c'est le cas pour les 5 projets de capacité de 500 mégawatts dont nous avons célébré la cérémonie d'approbation, mercredi dernier. La moyenne des tarifs obtenus est aux alentours de 80 millimes par kilowattheure. Si on compare, aujourd'hui, ces tarifs au coût de production de l'électricité par la Steg à partir du gaz naturel qui s'élève à 200 millimes, on trouve que nous avons un gain de 120 millimes par kilowattheure. Ce gain se chiffre annuellement à près de 45 millions de dollars. Il faut savoir que nous sommes en train d'avancer dans ces projets -là et que nous y avons mis notre temps parce qu'on avait besoin de garantir leur bancabilité. De ce fait, nous avons engagé des discussions avec les bailleurs de fond, à savoir, la Berd, l'IFC, la BAD et Proparco qui se sont proposés pour financer ces projets et qui ont été mandatés par les promoteurs retenus, à savoir la société norvégienne Scatec,



pas à supprimer les subventions mais nous souhaitons plutôt les réorienter vers les plus nécessaires. La subvention est maintenue aux alentours de 40 millions de dinars et elle concerne tout ce qui est cogénération et installation photovoltaïque.

LE MOT DE LA FIN ?

Je veux mettre l'accent sur l'orientation de la Tunisie dans ce secteur. Il est vrai que les énergies renouvelables ont eu du mal à démarrer, mais c'est toujours lié à ce qu'on appelle les maladies de jeunesse. On avait besoin de se mettre en place, de savoir comment financer, comment avoir les autorisations, où est-ce qu'on va au niveau de l'administration. Vous savez, les couloirs de l'administration c'est un peu le labyrinthe où on a besoin de se retrouver. Mais une fois qu'on s'est retrouvé, le développement va être accéléré parce que, pour la Tunisie, les énergies renouvelables ne sont plus une option. Il ne s'agit plus d'un

L'objectif ne consiste pas à supprimer les subventions, mais nous souhaitons plutôt les réorienter vers les plus nécessaires. La subvention est maintenue aux alentours de 40 millions de dinars et elle concerne tout ce qui est cogénération et installation photovoltaïque.

ment au régime de concession où on a prévu cette clause.

LA CHEFFE DU GOUVERNEMENT A ANNONCÉ RÉCEMMENT LA MISE EN PLACE D'UNE AGENCE DE RÉGULATION POUR LE SECTEUR. QUELS SERONT LE RÔLE ET LA MISSION DE CETTE AGENCE ? QUAND EST-CE QUE'ELLE SERA OPÉRATIONNELLE ?

L'agence, qui sera créée, sera chargée des trois missions suivantes, à savoir le règlement des différends, la mise en place des règles d'accès au réseau et la proposition des tarifications pour les produits électriques. En effet, nous allons avoir plusieurs opérateurs de production d'électricité à partir des énergies renouvelables. Avec la multiplication des autorisations et des projets, nous allons avoir, d'après les premières données, une cinquantaine d'opérateurs. Ce chiffre est appelé à croître. On n'aura plus la capacité et les moyens humains d'effectuer l'arbitrage qui est assuré, aujourd'hui, par le ministère chargé de l'Énergie. On a besoin d'un organe indépendant qui assure cette mission qui consiste au règlement de différends entre les promoteurs et la Steg. Concernant la deuxième mission, il faut savoir, qu'en 2019, nous avons ouvert la possibilité de commercialiser l'électricité. Et quand on dit commercialisation d'électricité, on dit accès au réseau. Pour ce faire, il devrait y avoir des règles transparentes, non discriminatoires, équitables pour tout le monde et qui permettent de gérer dans un climat sain les relations au niveau de l'accès au réseau. Cet organe de régulation aura, également, pour mission de proposer les tarifications au ministère chargé de l'Énergie, conformément à la stratégie et à la politique nationale. Si, par exemple, on nous propose un prix de 410 millimes, cette tarification ne peut pas être appliquée aux ménages démunis. Une subvention de la Steg sera alors décidée afin d'offrir des prix conformes à la politique de l'Etat en matière d'énergie. Nous allons publier, au cours du deuxième semestre de l'année en cours, la loi relative à la création de cette autorité de régulation. Au cours de l'année suivante nous allons former le personnel et acquérir les outils nécessaires. Nous espérons qu'à la fin de 2023, cette autorité de régulation sera opérationnelle.

ON PARLE AUJOURD'HUI DE PROJETS DONT LE TAUX D'EXÉCUTION A ATTEINT 100% MAIS QUI NE SONT PAS OPÉRATIONNELS. A QUOI EST DÙ CE BLOCAGE ?

La capacité des projets dont vous parlez est de 11 mégawatts, répartis comme suit : un projet de 1 mégawatt et un projet de 10 mégawatts qui sont réalisés dans le cadre du régime des autorisations. Ces projets sont prêts mais ne sont malheureusement pas raccordés par la Steg. Ceci s'explique par le fait que le contrat du régime des autorisations ne prévoit pas une clause de mise en service présumée, contrairement

Aujourd'hui la capacité installée en Tunisie est aux alentours de 6.000 mégawatts. On va donc ajouter presque les deux tiers de cette capacité-là en énergies renouvelables. Il s'agit d'un investissement de 3.500 millions de dollars, soit un peu plus de 10 milliards de dinars. Cela nécessite la participation du secteur privé parce que la Steg ne peut pas supporter un tel investissement sur son actif.

choix, c'est plutôt une obligation. Quand on regarde aujourd'hui que le prix du baril est en train de grimper pour dépasser les 115 dollars et que les tendances sont toujours haussières, les énergies renouvelables ne sont plus une option non seulement sur le plan stratégique en termes d'indépendance énergétique mais aussi sur le plan économique. Elles sont moins chères que les énergies fossiles et le gaz naturel. C'est à nous, alors, de voir comment aller de l'avant pour développer ces énergies renouvelables.

Propos recueillis par Marwa SAÏDI

Avec la multiplication des autorisations et des projets, nous allons avoir, d'après les premières données, une cinquantaine d'opérateurs. Ce chiffre est appelé à croître. On n'aura plus la capacité et les moyens humains d'effectuer l'arbitrage qui est assuré, aujourd'hui, par le ministère chargé de l'Énergie. On a besoin d'un organe indépendant qui assure cette mission qui consiste au règlement des différends entre les promoteurs et la Steg.

► AU FIL DE L'ACTU

UN BATEAU QUI PREND L'EAU DE TOUTES PARTS...

Prédisant le devenir de la Tunisie et de son peuple au lendemain de l'avènement du 14 janvier 2011, des géostratèges occidentaux ont envisagé trois scénarios radicaux. Ils ont évoqué le scénario militaire avec une probable réapparition d'un nouvel homme providentiel, le scénario démocratique chaotique et, enfin, le scénario islamiste. Dans le camp opposé, d'autres analystes et observateurs ont plutôt tablé sur un scénario médian, argumentant que le pays dispose « d'une administration solide, d'une culture de la négociation et d'une profonde aspiration démocratique ancrée dans la population ». Aujourd'hui, plus d'une décennie après, la réponse à la question : lequel des deux camps aurait-il eu raison de l'autre, est connue. Il suffit de lire la une des médias internationaux pour voir clair le rang de notre grand petit pays. Un Etat mendiant, tout court. Il suffit également de s'insérer dans les rues et ruelles, de partir sur les routes, d'observer les gens dans nos vétustes moyens de transport publics pour réaliser l'ampleur des dégâts à tous les étages de la société. Les cœurs sont tristes et solitaires. Les visages sont fermés. Les regards sont mornes. Dans les hôpitaux,

les villes, les bourgades, les campagnes, la misère se voit et se sent à tout bout de champ. **SAUVE QUI PEUT...** La détresse, le désespoir, la dépression et le désir de quitter le pays sont le pain quotidien des Tunisiens qui cherchent à se sauver avant qu'il ne soit tard. Pour eux, la barque est sur le point de couler dans un pays où l'économie est torpillée et où la misère est ambiante. On entend, ici, par misère, un taux de pauvreté de près de 25%, une hausse du taux de chômage à plus de 20 %, un déficit budgétaire de 8.548 MD, soit 6,2% du PIB et une dette de l'administration centrale qui a atteint près de 90 % du PIB. Une vie entière ne suffirait pas pour absorber la tragédie que l'on vit, ici, depuis plus d'une décennie. Le tableau est donc sombre aujourd'hui. Et notre statu quo a trop duré. Pourtant, ceux qui soutiennent l'insoutenable ne cessent de fulgurer des fulgurances. S'exprimant dans l'auberge des bergers, ils promettent au peuple des châteaux bâtis en Espagne. **LA SEMOULE OU LA DÉMOCRATIE ?** Du temps du président déchu (Zaba), on

est longtemps resté immobile et l'on s'est enfoncé. On s'est, ensuite, insurgé et l'on est tombé plus profondément. A quoi sert, donc, la révolution chez nous, si ce n'est à jacasser comme une pie ? Pourquoi notre navire prend-il l'eau de toutes parts ? A qui la faute, alors ? Aux gouvernants successifs qui n'ont pas appris à connaître, comme il se doit, leur peuple ou aux gouvernés, qui choisissent mal les dirigeants de leur cité ? Nos gouvernants successifs auraient, jusque-là, ignoré que l'islam est la passion du prochain et que « l'économie est le domaine favori de l'ouverture sur le prochain ». Ils ignorent encore les pauvres et ne donnent pas à manger aux miséreux. Ils se pavant et refusent leurs outils à ceux qui en ont besoin. Ils multiplient les coups bas dans les secrets de la mêlée. Résultat : une haine sociale qui va crescendo. Une chose est sûre, au demeurant : pousser le peuple à choisir entre semoule et démocratie, qui n'est que dictature camouflée, affamer les masses, cela peut fonctionner momentanément, périodiquement, mais pas longtemps. Car l'histoire prouve qu'il est quasiment impossible de briser l'esprit d'un peuple. **Hédi ABDELLAOUI**

► ZOOM

LES AGRICULTEURS SOULAGÉS

Après plusieurs semaines de sécheresse, la pluie et la neige ont enfin fait leur retour dès le début du printemps, sur plusieurs régions du pays. L'espoir renaît, donc, pour les agriculteurs, confrontés depuis des mois à une faible pluviométrie qui faisait craindre le pire pour leur récolte de la campagne agricole 2021-2022. Rappelons que jusqu'à mi-février 2022, les réserves en eau dans les barrages tunisiens ont atteint 1 milliard 144 millions de mètres cubes, soit un taux de remplissage d'environ 49,5%, selon l'Observatoire national de l'agriculture (Onagri). Les apports globaux des barrages ont atteint 837 millions de m³, enregistrant une hausse d'environ 261 millions m³ par rapport à la même période de l'année 2021, selon les données publiées par l'observatoire pour le mois de février 2022. Les quantités moyennes de pluies sur l'ensemble du pays, pour la période allant du 1^{er} septembre 2021 au 14 février 2022, s'élèvent à environ 74 mm représentant 50% de la quantité enregistrée par rapport à la période, allant du 1^{er} septembre 2020 au 14 février 2021, enregistrant un déficit au niveau de la plupart des régions.

Dès le début du mois courant, les agriculteurs ont accueilli avec joie le retour des précipitations mais aussi des neiges qui ont couvert les hauteurs montagneuses dans les régions du Nord-Ouest du pays. Les petites et moyennes quantités de pluies de ces derniers jours auront un impact positif sur les cultures agricoles. Elles contribueront à sauver la saison, augmenter les ressources en eau et sauver les récoltes, permettre le remplissage des puits, des bassins d'eau et des barrages, ce qui contribuerait à augmenter la production des matières de base (blé, orge) et réduire leur facture d'importation, notamment en ce qui concerne le blé. Outre les agriculteurs, ces pluies soulageront également les éleveurs dans les vastes zones steppiques et pastorales. Ces pluies accéléreront la germination de l'herbe qui servira d'aliment pour le bétail. De nombreux types de légumes et fruits de saison profiteront de cette pluie, qui est arrivée à un moment important, durant lequel les agriculteurs se préparent pour la saison printanière, qui enregistre moins de pluie par rapport à la saison hivernale. **N.HIZAOUI**

